

n°77 Printemps 2025

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

# VÉDAZINE



## LA PAROLE AUX ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

### DATES À RETENIR

- Carnaval (6 avril)
- Védas en Rire (10, 11 & 12 avril)
- Cérémonie commémorative (8 mai)
- Fête de la Nature (24 mai)

### DÉCOUVERTES

- Portrait de François Cassagne, artisan vannier
- Rencontre avec l'équipe du Théâtre du Chai du Terral

### DOSSIER

**NOUVELLE  
APPLICATION MOBILE**

# DEVENEZ SPONSOR OU MÉCÈNE

EN SOUTENANT  
LE SPECTACLE VIVANT !



**13 & 14**  
**septembre 2025**

---



[festinderue.com](http://festinderue.com)

François RIO  
Maire  
[saintjeandevadas.fr](http://saintjeandevadas.fr)



# ÉDITO

## du Maire



Chères Védasiennes,  
Chers Védasiens,

Vous avez été nombreux à venir à la cérémonie des vœux et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que j'ai pu échanger avec certains d'entre vous. Vous avez fait preuve de beaucoup d'intérêt pour les projets de la commune et vos questions soulignent votre implication dans la vie védasienne. Comme vous avez pu l'entendre lors du discours, les projets avancent et de beaux moments d'inauguration nous attendent cette année.

Première innovation de 2025 et non la moindre, le lancement d'un nouveau support de communication, l'application mobile « Saint-Jean-de-Védas ».

J'ai voulu que cette application soit un outil pour vous aider dans votre quotidien et renforcer le lien entre la mairie et ses usagers. Grâce à elle, vous pourrez accéder à toutes les informations essentielles sur la commune en quelques clics : événements locaux, actualités, démarches administratives et bien plus encore.

J'ai souhaité une interface intuitive et conviviale, permettant à chacun de « naviguer » facilement. Que vous souhaitiez réserver la cantine, découvrir les activités culturelles ou sportives à venir, tout est désormais à portée de main.

Alors restez connectés. Ne manquez plus aucune information importante ! Recevez des notifications en temps réel, si vous le souhaitez, sur les événements et les alertes municipales. Cette application est votre application, un nouvel outil pour rester connecté à la vie de votre commune.

Ensemble, construisons une ville plus dynamique et engagée !

*François Rio*

*Prenez soin de notre territoire,  
Prenez soin de nous. Et préparons l'avenir !*



# SOMMAIRE



**5 ZOOM SUR**  
 À la Une : Standing ovation pour Catherine Ringer  
 La photo du Mag' : Cérémonie des vœux aux Védasiens

**6 DOSSIER**  
 Nouvelle application mobile « Saint-Jean-de-Védas »

**8 ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN!**  
 Festin de rue les 13 & 14 septembre  
 Et bien plus encore...

**10 DÉCOUVERTES**  
 Portrait du mois : François Cassagne artisan vannier  
 Dans les coulisses de votre mairie : zoom sur l'équipe du Chai du Terral  
 Hommage à Céline Pujol

**12 ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!**  
 La Parole aux élus du Conseil Municipal des Enfants

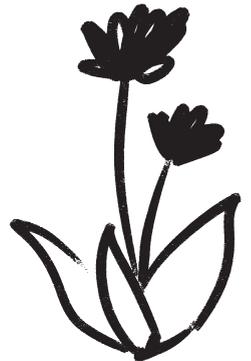
**14 DÉCRYPTAGE**  
 Le point sur les grands projets et sujets de la commune

**16 EN MOUVEMENT**  
 Le programme du Théâtre du Chai du Terral  
 Retour en images sur...

**18 LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS**  
 Engagement des bénévoles Védasiens !

**20 TRIBUNES**

**22 ON SORT!**  
 Agenda du printemps (mars, avril et mai)



# ZOOM SUR

## À la une

Le spectacle de Catherine Ringer « *L'érotisme de vivre, 95 ans et toute une vie avant* » affichait complet depuis longtemps. C'était la dernière représentation de cette œuvre sublime. Catherine Ringer, était là où l'on ne l'attendait pas. Dans un torrent tendre, torride et sensuel, elle a chanté, lu et récité les textes tirés de l'œuvre d'une poétesse inconnue, Alice Mendelson qui, tout au long de sa vie a écrit, sans jamais les publier, des poèmes parlant de désir, d'émois et de rencontres.



## La photo du Mag'

C'est en présence de nombreuses personnalités locales, des élus du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil Municipal, que le Maire a présenté ses vœux aux habitants. Durant ce temps empreint de convivialité, la nouvelle application mobile de la Ville a également été présentée. Pour en savoir plus, vous pouvez la télécharger gratuitement sur votre téléphone !

## Sur le fil des réseaux sociaux

Facebook Ville de Saint-Jean-de-Védas : plus de 5000 vues sur l'appel à projets pour la réalisation d'une fresque de street art sur la façade du dépose-minute de l'école élémentaire Georges Rascol. Prochainement, les Védasiens et élèves de l'école seront appelés à voter pour leur fresque préférée !



## Dans l'œil des médias

En décembre dernier, le magazine le Point publiait son classement des hôpitaux et cliniques en France. La clinique Saint-Jean arrive 9<sup>ème</sup> au niveau national et 2<sup>ème</sup> de la région Occitanie. Une consécration pour l'établissement.

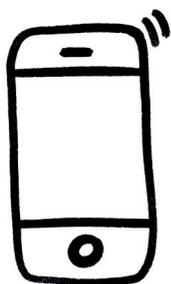
Infos : [lepoint.fr](http://lepoint.fr)



## Pour être informés sur tous les événements, rien de plus simple !

- Téléchargez l'application mobile : Saint-Jean-de-Védas
- Rendez-vous sur le site de la Ville : [saintjeandevédas.fr](http://saintjeandevédas.fr)
- Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook ou Instagram
- Consultez les panneaux lumineux
- Inscrivez-vous à la newsletter : [saintjeandevédas.fr/tnewsletter](http://saintjeandevédas.fr/tnewsletter)





## DOSSIER

# Nouvelle application mobile « Saint-Jean-de-Védas »

Officiellement lancée lors de la cérémonie des vœux aux habitants, l'application rencontre déjà un franc succès avec de nombreux téléchargements. Si ce n'est pas déjà fait, téléchargez-la gratuitement et découvrez les nombreuses fonctionnalités proposées. Avec l'appli Saint-Jean-de-Védas : vivez votre ville & simplifiez votre quotidien !

## Téléchargez l'application de Saint-Jean-de-Védas

**Avec l'application de votre ville, retrouvez :**

- ✓ Toutes les actualités,
- ✓ L'agenda des animations,
- ✓ Vos démarches en un clic,
- ✓ Les infos pratiques,
- ✓ Des alertes personnalisées,
- ✓ Et bien plus encore !

Disponible gratuitement sur






Simple d'utilisation, intuitive et ergonomique, l'application est facile à installer et personnalisable selon vos centres d'intérêt.

Vous pouvez également choisir les notifications que vous souhaitez recevoir.

Une fois connecté, vous aurez accès à une série de services pratiques et fonctionnalités pour faciliter vos démarches :

→ Toutes les actualités : Restez informé des dernières actualités, des annonces municipales et des alertes importantes.

→ L'agenda des animations : ne manquez rien grâce au calendrier des événements, concerts, expositions et activités locales.

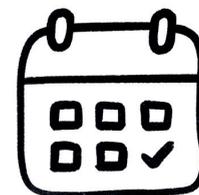
→ Vos démarches en un clic : simplifiez vos démarches administratives et accédez à des services pratiques.

→ Les infos pratiques : accédez facilement aux informations essentielles à votre quotidien.

→ Signalement : devenez acteur de votre ville en signalant un problème.

→ Des alertes personnalisées : soyez informé des infos qui vous intéressent.

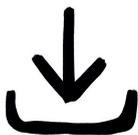
→ Et bien plus encore !



« Nous sommes ravis de proposer cet outil moderne et intuitif aux Védasiens. Cette application mobile marque une étape importante dans la digitalisation des services de la ville et notre engagement à rendre l'accès à l'information et aux services plus facile et plus rapide pour tous. C'est un pas vers une ville plus connectée et plus réactive. »

François Rio, le Maire

## Comment installer l'application ?



### 1. Téléchargez l'application

#### Sur Android (Google Play Store) :

- Ouvrez l'application Google Play Store sur votre smartphone.
- Dans la barre de recherche, tapez « Saint-Jean-de-Védas ».
- Sélectionnez l'application officielle dans les résultats de recherche.
- Appuyez sur « Installer ».
- Une fois l'installation terminée, appuyez sur « Ouvrir » pour lancer l'application.

#### Sur iOS (Apple App Store) :

- Ouvrez l'application App Store sur votre iPhone.
- Dans la barre de recherche, tapez « Saint-Jean-de-Védas ».
- Sélectionnez l'application officielle dans les résultats de recherche.
- Appuyez sur « Obtenir » puis sur « Installer ».
- Une fois l'installation terminée, appuyez sur « Ouvrir » pour lancer l'application.

### 2. Créez un compte ou connectez-vous

Lors de la première ouverture de l'application, vous serez invité à créer un compte ou à vous connecter si vous en possédez déjà un.

### 3. Paramétrage de l'application

Pour personnaliser votre expérience, accédez aux paramètres de l'application :

- Notifications : Activez ou désactivez les notifications pour certaines catégories d'informations.
- Profil : Mettez à jour vos informations personnelles si nécessaire.

## Flashez le QR code pour télécharger gratuitement votre application !



## Bon à savoir !

Pour celles et ceux qui auraient des difficultés à télécharger ou à utiliser l'application, ou qui ne seraient pas à l'aise avec cette nouvelle technologie, vous pouvez contacter le service communication. Des sessions de formation seront organisées si nécessaire.

**Contacts :**  
[communication@saintjeandevedas.fr](mailto:communication@saintjeandevedas.fr)  
 ou 04 67 07 83 26



## Retour d'expérience et améliorations

Cette application est modulable. Elle évoluera au cours des prochains mois, en fonction des retours des Védasiens. Régulièrement, nous proposerons de nouvelles fonctionnalités. Nous vous encourageons à faire part de vos suggestions et commentaires pour améliorer l'application par email à : [communication@saintjeandevedas.fr](mailto:communication@saintjeandevedas.fr)

## Confidentialité et sécurité

Nous attachons une grande importance à la sécurité et à la confidentialité de vos données personnelles. Toutes les informations que vous fournissez sont protégées. Vous pouvez consulter la politique de confidentialité, les mentions légales et les conditions générales d'utilisation dans les paramètres.



Stand d'information lors du lancement officiel de l'application.

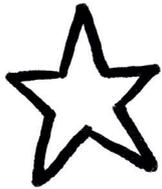




ÇA SE PASSE À  
5<sup>e</sup> SAINT-JEAN

# FestIn de rue les 13 & 14 septembre

**Le visuel  
de l'édition 2025  
dévoilé !**



François RIO  
Maire  
saintjeandevédas.fr



Pour cette nouvelle édition, le visuel incarne parfaitement l'esprit de FestIn de Rue : un hommage aux Arts de Rue et au public qui les accompagne. Fidèle à son engagement de mettre en lumière les artistes et le public, de favoriser la découverte et d'offrir une immersion totale, il allie des éléments modernes et artistiques.

L'édition 2025 se tiendra les 13 et 14 septembre prochains. Cette année encore, FestIn de Rue s'imposera comme un événement incontournable, aussi bien pour sa programmation exceptionnelle que pour l'expérience visuelle unique qu'il proposera.

**Rejoignez-nous, devenez bénévole !**

La Ville de Saint-Jean-de-Védas vous invite à participer à la 15<sup>ème</sup> édition du festival !

Vous souhaitez vivre une expérience hors norme et découvrir l'organisation d'un événement culturel majeur ?

Vous voulez partager des moments conviviaux et faire partie d'une belle aventure humaine ? Vous avez envie de rencontrer et d'accueillir des artistes ?

Rejoignez l'équipe de FestIn de rue !

Inscriptions du 28 avril au 30 mai.

Infos sur : [festinderue.com](http://festinderue.com)



**Affiche du Carnaval :  
une création originale d'une  
élève de l'école municipale  
d'arts plastiques**

Bravo à Canelle Laridain élève de l'école municipale d'arts plastiques qui a réalisé l'affiche officielle du carnaval édition 2025. L'artiste a exprimé sa créativité en concevant une oeuvre colorée et festive qui reflète l'esprit de cet événement incontournable.



Visuel réalisé par Canelle Laridain,  
élève de l'école municipale d'arts plastiques



François RIO  
Maire  
saintjeandevédas.fr

## Visite des locaux du prestataire des cantines

La santé alimentaire des enfants dans les restaurants scolaires est une priorité pour la Ville et les familles. C'est pourquoi, une visite des locaux du prestataire de restauration a été organisée. Les parents délégués des écoles, accompagnés des responsables des cantines et des agents du service scolaire, ont pu découvrir les conditions de préparation des repas. Ce fut l'occasion d'échanger avec le chef cuisinier et les responsables sur des thèmes cruciaux tels que l'équilibre alimentaire, la qualité des repas, l'origine des produits et les choix des menus.



### Voyage des aînés

Chaque année, la Ville organise le traditionnel voyage des aînés sur une journée. Dans une ambiance conviviale et festive, les plus de 67 ans découvrent un lieu emblématique de notre région... Les courriers et le programme détaillé seront envoyés aux personnes concernées à la fin du mois de mars.

Les inscriptions seront ouvertes du 31 mars au 11 avril pour un voyage qui aura lieu durant la semaine du 12 au 16 mai.

### Stérilisation des chats errants

La Ville de Saint-Jean-de-Védas, en partenariat avec 30 Millions d'Amis, continue son action en faveur des chats errants en les stérilisant et en les identifiant. Les chats sont attrapés par des bénévoles, soignés par un vétérinaire, puis relâchés sur leur lieu de vie.

Si vous connaissez des chats errants non stérilisés, contactez-nous à :

[secretariat@saintjeandevedas.fr](mailto:secretariat@saintjeandevedas.fr)

### Maison de la Petite Enfance : sécurisation et confort des tout-petits

Les travaux de l'espace extérieur de la Maison de la Petite Enfance sont terminés. Les nouveaux aménagements, comprenant la pose d'un gazon synthétique et l'installation d'une clôture, ont pour objectif de créer un environnement plus sécurisé, mais aussi plus confortable pour les tout-petits.



### Exposition de fin d'année de l'école municipale d'arts plastiques

Les élèves de l'école municipale d'arts plastiques vous invitent à découvrir leur exposition de fin d'année, qui se tiendra du 12 mai au 1<sup>er</sup> juin à la Galerie Francis Porras (Chai du Terral). Vernissage le mardi 13 mai à 19h. Entrée libre.

### L'école municipale de musique en action

#### Retour sur les Journées Régionales Saxoccitanie

La Cité des Arts a vibré au rythme du saxophone, accueillant des élèves venus de toute la région « les Journées Régionales Saxoccitanie ». Les élèves de l'école municipale de musique se sont joints à cette grande fête, encadrés avec talent et bienveillance par la compagnie Les Désaxés. Ensemble, ils ont offert un concert mémorable.



#### Échange musical : Védasiens et Polonais

En mars, Saint-Jean-de-Védas accueillera 15 jeunes musiciens Polonais, qui joueront aux côtés des orchestres de l'école. Une soirée spéciale leur sera dédiée. Ils seront hébergés chez les élèves de l'école, renforçant ainsi les liens d'amitié et d'échange culturel.

En avril, un groupe d'élèves partira pour Varsovie, accompagnés par trois professeurs de l'école municipale de musique. Au programme : un concert de gala au grand conservatoire de Varsovie, suivi d'un concert de clôture.

### À noter dans vos agendas !

Le Festival des musiques d'ensemble (22-23 mars)

#### Au programme :

- Samedi 19h : ensembles de cordes, de guitares, de vents et rythmique.
- Dimanche 17h : ensemble de saxophones et le conte « Mystère Bizet », interprété par les classes de formation musicale et le jeune chœur, accompagnés par un orchestre, sur une composition originale de Sally Gallet.

Lieu : Théâtre du Chai du Terral. Entrée libre

Réservation préalable :  
[coles-arts@saintjeandevedas.fr](mailto:coles-arts@saintjeandevedas.fr)  
ou 04 67 85 65 52

### Obligations légales de débroussaillage (OLD)

Pour rappel, les OLD s'appliquent sur les zones exposées aux incendies de forêt ainsi que sur une bande jusqu'à 200 mètres autour.

Des contrôles seront réalisés sur notre commune entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 juin. Si les travaux prescrits n'ont pas été réalisés vous pourrez être verbalisé.

À noter ! La déchetterie de Saint-Jean-de-Védas peut recueillir les végétaux. Cependant, celle de Grammont accepte un plus grand litrage (300 litres par habitant).

Pour savoir si vous êtes concerné : [saintjeandevedas.fr](http://saintjeandevedas.fr)





## DÉCOUVERTES

# Portrait du mois : François Cassagne, artisan vannier au savoir-faire d'exception

À 93 ans, François Cassagne est un artisan dont chaque objet de vannerie réalisé est une œuvre d'art. Védasien depuis 50 ans, cet homme discret et méthodique est passionné par la création. Son amour pour cet artisanat remonte à son enfance. Dans un ouvrage, son frère, Guy Cassagne, se souvient de leurs jeunes années pendant la guerre, lorsqu'ils s'ennuyaient dans les vergers familiaux. C'est à cette période que François fabriqua en 1942 son premier panier. Panier qu'il possède toujours.

François Cassagne est un amoureux de la nature, et plus précisément de la pêche à la truite sauvage et de la chasse à la bécasse. En 1990, lorsqu'il prend sa retraite, il entreprend de créer un panier de pêche pour ses excursions. *« Je n'avais pas de formation en vannerie, mais la création, c'est quelque chose qui m'a toujours attiré. »*

Avec une formation d'ingénieur en conception et un passé dans une grande société de forage de pétrole, François Cassagne possède un esprit scientifique et une capacité à innover. *« Je suis un bricoleur du cerveau, un scientifique qui aime créer et améliorer les choses. Chaque objet de vannerie que je fais a une intention »,* explique-t-il.

Son amour pour la nature l'a conduit à un parcours remarquable : pendant treize ans, il a mené une équipe de pêche en Alaska et en Patagonie. *« Là-bas, on pêchait le saumon, un poisson majestueux. »* Mais au-delà de la pêche, François Cassagne a toujours eu un profond respect pour la nature qui l'entoure. Il pêche toujours sur les rivières de l'Orb, du Tarn et de la Dourbie.

La vannerie, bien plus qu'un simple passe-temps, est devenu un véritable mode de vie. *« J'ai créé des milliers d'objets de vannerie pendant 35 ans. J'ai déjà 324 paniers de pêche à mon actif. J'ai des catalogues où tout est répertorié, c'est important pour moi de garder une trace de mon travail. »*

Ses créations ne se limitent pas aux paniers de pêche. Il réalise aussi des sacs, des plateaux et d'autres objets artisanaux, toujours à partir de matières naturelles telles que l'osier, le rotin, le noisetier, ou encore la liane de clématite sauvage.

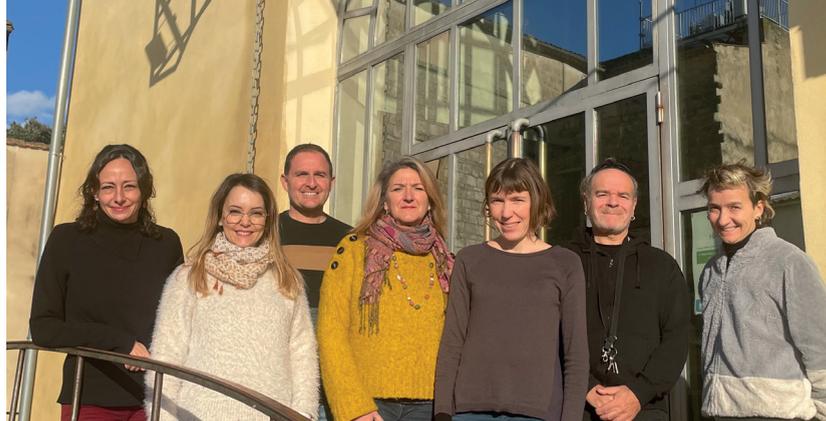
La vannerie, c'est un art, un travail d'orfèvre. Chaque geste, chaque matière est placée minutieusement, avec soin. Pour l'artisan, c'est une quête de perfection constante. Son savoir-faire a largement été reconnu dans des expositions à Saint-Jean-de-Védas, dans les Pyrénées et le Cantal, ainsi que par de nombreux articles publiés dans des revues spécialisées.

Aujourd'hui, il transmet son savoir à trois élèves qu'il forme deux jours par semaine (avant la covid il en formait 8). *« Les voir progresser, c'est une grande fierté. J'ai appris moi-même en observant et en pratiquant et j'aime transmettre cette passion. »*

François Cassagne n'est pas seulement un artisan, il est un témoin d'une époque, un créateur d'histoires et de souvenirs. Son travail est un véritable hommage à la nature, à l'héritage des gestes d'antan et au plaisir de créer des objets du quotidien, porteurs de sens et de beauté.



# Dans les coulisses de votre Mairie



Vous pensez tout savoir sur votre mairie ? Pas toujours facile de connaître les missions de chacun des agents. Pour cette nouvelle édition, votre Védazine vous emmène à la rencontre de l'équipe du Théâtre du Chai du Terral.

Le Théâtre du Chai du Terral est un lieu emblématique du territoire héraultais. Il offre aux Védasiens un accès à une large variété d'arts: théâtre, danse, musique, arts visuels, cirque... et encourage la curiosité et la réflexion.

Sous la direction de Benoît, responsable du Pôle Culture, chaque membre de l'équipe joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de cette aventure artistique :

- **Inès (Programmation & coordination)** : Inès est responsable de la sélection des spectacles et de l'élaboration de la programmation.
- **Soline et Jessika (Administration)** : Soline et Jessika gèrent les contrats, les devis, les facturations et les partenaires. Elles s'assurent que tout soit en ordre sur le plan administratif.
- **Igor (Régie générale)** : Igor supervise la partie technique. Il s'assure que la scène, le son, la lumière et les décors soient prêts avant chaque représentation et coordonne l'équipe technique.
- **Abellia (Relations publiques, billetterie & communication)** : Abellia assure la promotion des spectacles, tout en s'occupant de la communication et des actions culturelles.
- **Catherine (Accueil des artistes)** : Catherine s'occupe de l'accueil des artistes. Elle gère les aspects pratiques et veille à ce que les artistes se sentent bien.
- **Sophie (Service éducatif)** : Sophie développe des outils pédagogiques pour les scolaires.
- **Nathalie (Entretien)** : Nathalie veille à la propreté du théâtre, des loges et des espaces.
- **Techniciens intermittents** (sur tous les spectacles)

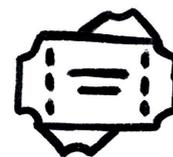
## Une programmation exigeante et un rythme soutenu

L'équipe s'appuie sur un réseau de programmateurs et participe à des événements comme le Festival d'Avignon pour dénicher les meilleurs artistes. Une fois les spectacles choisis, la gestion logistique est minutieuse, entre négociation des tarifs, besoins techniques, hébergement et transport des artistes, réalisation des contrats ...

Le rythme de programmation du Chai du Terral est soutenu, avec en moyenne une vingtaine de spectacles. Chaque compagnie nécessite une attention particulière, de la préparation des répétitions à la mise en place des décors, en passant par les réglages de lumière et du son. Directement après la représentation, l'équipe procède au démontage des installations, rendant le lieu prêt pour le prochain spectacle.

## Engagement pour les Védasiens

Le Théâtre œuvre pour rendre la culture accessible à tous. Il propose des événements comme le festival d'humour « Védas en rire » et des spectacles familiaux certains samedis à 17h, intégrant des ateliers en amont de ces représentations. Des actions culturelles sont également menées dans les quartiers, les écoles... Un atelier autour du harcèlement scolaire a, par exemple, enrichi l'expérience des jeunes, dans le cadre du spectacle « Poule Mouillée ».



## Hommage à Céline Pujol, ancienne Directrice Générale des Services de la Mairie



Céline Pujol, née Chibaudel, nous a quittés le 14 décembre 2024, à l'âge de 64 ans.

Fille de viticulteurs du Lodévois, profondément attachée aux valeurs de la terre et à ceux qui, souvent dans la difficulté, vivent dignement de leur travail, Céline Pujol a toujours porté en elle cet amour du travail bien fait et de l'engagement.

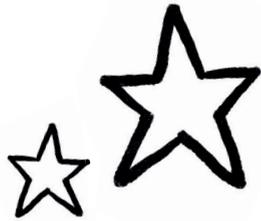
Après avoir obtenu une Maîtrise en Administration Économique et Sociale à l'Université de Montpellier en 1981, elle a débuté sa carrière professionnelle en 1984 à la mairie de la Ferté-Macé (Orne), en tant que responsable du développement économique. En 1988, elle rejoint la Mairie de Saint-Jean-de-Védas, où elle travaillera pendant plus de 20 ans, notamment au service urbanisme et grands travaux, avant de devenir Directrice Générale Adjointe puis Directrice Générale des Services.

Durant cette période, elle dirigea les services de la ville avec une grande rigueur et un investissement sans faille. Son travail acharné et son sens de l'organisation ont été des éléments déterminants dans l'essor de la commune sous les mandatures du Maire Jacques Atlan, à l'époque de nombreuses transformations urbaines (écoles, piscine, gymnase...).

Tous ceux qui l'ont côtoyée se souviennent de sa grande rigueur, de son professionnalisme et de sa capacité à rester toujours à l'écoute, humaine et attentive à ses collègues comme aux administrés. Céline Pujol avait un charisme naturel, une présence discrète. Elle savait fédérer, faire grandir les autres et les encourager.

Céline Pujol a toujours eu à cœur de servir l'intérêt général. Elle nous a quittés, mais son engagement restera gravé dans l'Histoire de Saint-Jean-de-Védas.

Les élus du conseil municipal, les agents municipaux et les Védasiens présentent leurs condoléances à son époux et à ses enfants.



# ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!

## La Parole aux élus du Conseil Municipal des Enfants (CME)

L'engagement des jeunes élus du CME est le témoignage de leur volonté de contribuer activement à la vie de Saint-Jean-de-Védas. En portant des projets concrets pour le bien vivre de tous, ils démontrent une prise de responsabilité admirable pour leur âge et une forte implication. Rencontre avec des jeunes pleins de projets pour améliorer le quotidien de tous.



### Les projets 2025

Comme chaque année, à l'automne, les enfants des écoles ont élu de nouveaux membres du CME. Ces élèves de CM1 ont pris le relais des CM2, désormais au collège, et se réunissent un samedi matin par mois pour discuter et voter leurs projets avec l'aide d'Orlane, intervenante.

Composé de 27 jeunes élus provenant de classes de CM1 et CM2 de toutes les écoles védasiennes, ils proposent pour 2025 trois grandes actions :

#### 1 : lutter contre le harcèlement scolaire

Objectif : sensibiliser et prévenir les comportements de harcèlement, en travaillant sur des actions concrètes au sein des écoles.

#### 2 : mettre en place des actions intergénérationnelles avec les personnes âgées

Objectif : organiser des temps d'échange et de convivialité entre les jeunes et les aînés de la ville.

#### 3 : proposer un menu spécial CME dans toutes les cantines scolaires une fois dans l'année.

### Prendre part à la vie citoyenne

En plus de leurs projets, les jeunes élus prennent part aux cérémonies officielles. Lors de la cérémonie des vœux aux habitants, par exemple, ils ont eu l'occasion de s'exprimer devant plus de 400 personnes.

### Rencontre avec trois jeunes élus

Nous avons rencontré trois élus pour en savoir plus sur leurs motivations et leurs projets.

#### Stéphane, jeune élu engagé

« J'ai eu envie d'être élu pour le bien de la ville et de ses citoyens. J'aime avoir des responsabilités. Ce qui me plaît, c'est de pouvoir créer des projets, de m'amuser et de rencontrer plein de gens, ainsi que de participer à des activités un peu privilégiées. J'ai hâte de travailler sur le projet du choix des repas à la cantine. »

#### Clarisse, jeune élue engagée

« Je me suis présentée aux élections pour aider les gens de ma ville et les rendre plus heureux. J'ai aussi voulu représenter mon école et partager les idées des autres enfants. J'aime tout dans le CME. Les gens sont très gentils (le Maire aussi), on travaille bien ensemble, on fait plein de projets sympas pour la ville et pour nous. Et à chaque réunion, on mange un peu ! J'aime beaucoup le projet de choisir un repas à la cantine. J'aimerais aussi organiser des activités pour les personnes âgées, comme des jeux ou des spectacles. Sans oublier la lutte contre le harcèlement scolaire. »

#### Yacine, jeune élu engagé

« J'ai eu envie d'être élu pour améliorer notre ville. Ce que j'aime dans le CME, c'est qu'on donne la parole aux enfants, pour que nous puissions nous exprimer. Je suis impatient de travailler sur la restauration à l'école, d'aider les personnes âgées et de participer à la lutte contre le harcèlement scolaire. »



## Le quartier Roque Fraïsse remporte la Victoire d'Argent aux Victoires du Paysage 2024

C'est une consécration pour le groupe SERM SA3M qui a remporté en fin d'année dernière la Victoire d'Argent. L'objectif du projet, impulsé par le conseil municipal, et dont la mairie est maître d'ouvrage, était de « redonner sa place à la nature au quotidien dans un quartier conjuguant paysage naturel brut et minéralité sèche du bâti ».

Félicitations à toutes les parties prenantes SERM SA3M (maître d'ouvrage délégué), SCE et Les Ateliers UP+ (Urbaniste et paysagiste concepteur, mandataire du projet), mais aussi aux entrepreneurs du paysage et pépiniéristes.

## Le Service Population de la Mairie en quelques chiffres

Le Service Population joue un rôle essentiel en assurant une multitude de démarches administratives pour les Védasiens. Voici quelques chiffres clés de leurs réalisations en 2024 :



- 1995 cartes d'identité délivrées
- 1530 passeports remis
- 68 mariages célébrés
- 50 PACS réalisés
- 816 inscriptions sur les listes électorales
- 93 autorisations de travaux dans les cimetières octroyées
- 269 légalisations de signature réalisées
- 791 signalements saisis au guichet unique de Montpellier Méditerranée Métropole

## Inauguration du complexe « Bernard Billet »

Le 31 mai prochain, une plaque commémorative sera installée au complexe de tennis en hommage à Bernard Billet. Ancien président du club de tennis pendant dix ans, M. Billet a joué un rôle essentiel dans le développement de l'association, animé par une passion et un dévouement sans faille. Arrivé à Saint-Jean-de-Védas en 1975, il s'est rapidement investi dans la vie locale, contribuant à la croissance du club et à l'organisation de nombreuses compétitions. Un hommage lui sera rendu lors de cette cérémonie.

## Régulation administrative de sangliers

Jusqu'au 30 juin 2025, par arrêté préfectoral, des opérations de régulation de sangliers par la pose de cages-pièges pourront être organisées par des lieutenants de louveterie dans certaines communes de l'Hérault, dont Saint-Jean-de-Védas.

Retrouvez l'arrêté complet sur :



## Rénovation de l'aire de jeux Jean Moulin

Suite à des actes de vandalisme sur l'aire de jeux Jean Moulin (à proximité de l'école Saint Jean-Baptiste et du collège), les équipements ont dû être démontés pour garantir la sécurité des enfants. De nouveaux jeux ont été installés.



## Nouvelles boîtes à livres

Saint-Jean-de-Védas compte désormais 4 boîtes à livres ! Elles se situent :

- devant la Maison des associations E. Cabanne
- placette Chemin de la Roque
- dans la cour du Terral
- devant l'école Georges Rascol



Deux autres seront installées prochainement... Certaines d'entre elles ont été décorées par les jeunes du Centre Jeunesse. Merci à eux !



## 600 bornes de recharge électrique déployées sur le territoire métropolitain d'ici 2026 !

Pour accélérer la transition écologique et améliorer la qualité de l'air, la Métropole s'engage dans l'électrification des mobilités avec l'installation de 600 bornes de recharge électrique réparties sur tout le territoire.

Infos : [montpellier3m.fr/vivre-transport/points-de-charge-pour-vehicules-electriques-et-hybrides](http://montpellier3m.fr/vivre-transport/points-de-charge-pour-vehicules-electriques-et-hybrides)



# DÉCRYPTAGE

## Le point sur les grands projets...

### Place centrale et Halles Védasiennes

Les travaux d'aménagement de la place centrale de Roque Fraïsse, actuellement en cours, s'inscrivent dans la poursuite du projet de la ZAC. Ce nouvel espace accueillera un îlot bâti ainsi que les Halles Védasiennes. Prévue pour être terminée d'ici la fin de l'année, la place centrale a plusieurs objectifs :

- Créer un lien entre le nouveau quartier de Roque Fraïsse et le centre du village, via la place de l'Ortet
- Développer une nouvelle centralité avec les Halles Védasiennes et le marché
- Combiner végétation, eau et matériaux clairs pour limiter l'effet d'îlot de chaleur urbain
- Végétaliser et désimpermeabiliser largement les espaces
- Intégrer l'eau avec une fontaine sèche, apportant fraîcheur
- Offrir un grand espace piéton propice à la détente et à la flânerie



**INAUGURATION  
EN FIN D'ANNÉE!**



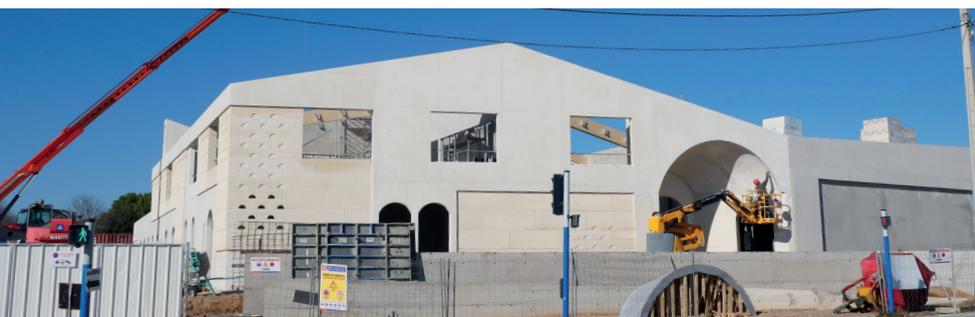
### Pôle Enfance & Jeunesse

Les travaux du nouveau Pôle Enfance & Jeunesse avancent à grands pas. Cette nouvelle infrastructure sera exemplaire en termes de développement durable. La Ville souhaite, en effet, inscrire le projet dans la démarche Bâtiment Durable Occitanie, qui prend en compte des niveaux de performance vis-à-vis du bio climatisme, des matériaux bio sourcés, du confort d'été, des dépenses énergétiques et de l'étanchéité à l'air. La gestion de chantier est également suivie et évaluée. Les espaces extérieurs sont conçus pour être source de fraîcheur tout en restant économe en eau.

Le Pôle intègrera :

- le Relais Petite Enfance (RPE), pour les 0/3 ans
- le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), pour les 0/6 ans
- le Point Information Jeunesse (PIJ), pour 11/25 ans
- l'Espace Jeunes, pour les 11/17 ans (deux espaces distincts seront prévus, un pour les 11/13 ans et un second pour les 14/17 ans).

Les travaux seront terminés à la fin de l'année.



### Travaux rue de la Peyrière

Le passage en sens unique a été mis en place pour sécuriser les usagers, sur la section dépourvue de trottoir, comprise entre la route de Lattes et la RM 613.

Ces travaux ont ainsi permis de créer une continuité piétonne sécurisée, reliant le quartier de Roque Fraïsse à la RM613 et au futur Pôle Enfance & Jeunesse.



### Contournement Ouest Montpellierain (COM)

Envie de mieux comprendre le projet du COM ? Son tracé est détaillé dans une vidéo réalisée par Vinci.



### Travaux rue de la gare

Les travaux de voirie rue de la Gare sont en cours de finalisation. Après l'enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public, ainsi que la réfection de la chaussée et des trottoirs pour sécuriser les déplacements des véhicules et des piétons, la circulation de passage devrait être réduite. Les trottoirs ont été adaptés aux PMR, des places de stationnement ont été créées et des espaces de végétalisation ont été aménagés.



# ...et le point sur les grands sujets

## Zone à Faibles Émissions (ZFE)

La mise en place de la ZFE dans la métropole de Montpellier, initiée en juillet 2022, vise à réduire la pollution atmosphérique. Actuellement, elle concerne 11 communes, avec une extension prévue à 31 communes en 2026. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, seuls les véhicules Crit'Air 1 et 2 sont autorisés à circuler dans la zone.

Plusieurs élus locaux, (20 sur 31 communes de la Métropole, dont François Rio et Anne Rimbert conseillers métropolitains), ont demandé un moratoire pour retarder l'interdiction des véhicules Crit'Air 3 et 4. Ils invoquent l'impact social et économique sur les ménages modestes et les artisans. Un vote a eu lieu le 13 février dernier pour officialiser la suspension de la verbalisation des véhicules Crit'Air 3 jusqu'en 2027.

Les principales raisons avancées pour demander un moratoire sur la mise en place de la ZFE sont :

1. l'impact social et économique : les ménages modestes, artisans et travailleurs indépendants sont particulièrement affectés par le coût élevé du renouvellement des véhicules, malgré les aides gouvernementales.
2. le contexte économique difficile : la hausse des prix de l'énergie et la situation économique instable rendent difficile l'application immédiate des restrictions.
3. le manque d'acceptabilité sociale : les communes estiment que le calendrier est trop serré et que des mesures transitoires, comme un « pass ZFE », pourraient améliorer l'adhésion des citoyens.

## L'info en +

### Votre Police municipale vous rappelle la réglementation du Code de la Route pour les passages piétons

. Non-respect du cédez-le-passage à un piéton sur un passage clouté

Un piéton qui prend la direction du passage clouté ou qui manifeste par son attitude son intention de s'engager est prioritaire. Le non-respect du passage piétons ou le refus de la priorité au piéton lors de sa traversée sur la chaussée est puni d'une contravention de 4<sup>ème</sup> classe (retrait de 6 points sur le permis de conduire ; amende forfaitaire de 135€ ; amende minorée de 90€ ; amende majorée de 375€ et mesures complémentaires de dépistage (alcool et stupéfiants).

. Stationnement ou arrêt d'un véhicule sur un passage piéton

Le stationnement ou l'arrêt d'un véhicule sur un passage piéton est considéré comme gênant. Il donne lieu à une amende forfaitaire de 135€. À noter : le stationnement très gênant peut donner lieu à une mise en fourrière.

. Stationnement ou arrêt d'un véhicule à moins de 5 mètres d'un passage piéton

Il est formellement interdit de stationner à moins de 5m d'un passage piéton, sauf places matérialisées. En cas d'infraction, contravention de 4<sup>ème</sup> classe : amende forfaitaire de 135€, immobilisation ou mise en fourrière du véhicule.

. Réglementation pour le piéton

Pour assurer sa propre sécurité, le piéton doit utiliser les passages piétons lorsqu'ils sont situés à moins de 50 mètres. Il est, en outre, conseillé de privilégier les passages piétons situés à proximité des feux tricolores et de traverser lorsque le feu piéton est vert. Les piétons doivent traverser en tenant compte de la visibilité et de la vitesse des véhicules.

## À Saint-Jean-de-Védas, on roule à 30km/h et c'est pour votre bien !

Depuis décembre, la ville est passée à 30 km/h en agglomération afin de : réduire le nombre d'accidents, fluidifier le trafic, favoriser un cadre de vie plus apaisé et engendrer des effets positifs sur la qualité de l'air et la santé ! Les voies à sens unique sont accessibles aux cyclistes dans les deux sens dans les zones à 30 km/h. Toutes les routes de la ville sont concernées, à l'exception des routes de Montpellier, de Béziers, de Sète et des Moulins ainsi que de l'avenue de Librilla et de la RM 132.

**30 KM/H**  
C'EST - DE BRUIT, + DE SÉRÉNITÉ & + DE SÉCURITÉ

À partir du 9 décembre : passage de la ville de Saint-Jean-de-Védas à 30 km/h.

**À CHAQUE ROUTE, SA VOIE CYCLABLE...**  
Dans les zones à 30 km/h, les voies à sens unique deviendront accessibles aux cyclistes dans les deux sens (sauf exception pour des raisons de sécurité ou de visibilité).

**AVANTAGES**

- Réduction d'accidents
- Fluidité du trafic
- Baisse des nuisances sonores
- Amélioration du cadre de vie
- Conduite plus prudente
- Air plus respirable
- Piétons et cyclistes au cœur de la ville

**BON À SAVOIR**  
L'ensemble de la voirie en agglomération est concerné, à l'exception des Routes de Montpellier et de Béziers et de l'Avenue de Librilla.

Travaux réalisés par Montpellier Méditerranée Métropole



**MAL GARÉ = DANGER**

**RESPECTEZ LES RÈGLES DE CIRCULATION !**

**RAPPEL DES STATIONNEMENTS INTERDITS**



Sur un TROTTOIR



Sur une place RÉSERVÉE AUX PMR



Sur une PISTE CYCLABLE



Sur un ARRÊT DE BUS



Sur la VOIE PUBLIQUE



Tout stationnement DANGEREUX OU GÉNANT

**135 € d'amende**

Partageons l'espace public. Respectons les piétons.  
Assurons la sécurité et la mobilité de tous.



# ≡ EN MOUVEMENT

De nombreuses animations festives, culturelles et sportives vous sont proposées toute l'année ! Retrouvez le programme détaillé quotidiennement mis à jour sur votre application mobile ou sur : [saintjeandevadas.fr/agenda](http://saintjeandevadas.fr/agenda)

## Au programme dans votre théâtre du Chai du Terral

**Vendredi 14 mars - 20h**

« *Le Médecin Malgré Lui... Affreux, sales et méchants* »

Compagnie Les Têtes de Bois

Dès 7 ans - Durée 1h15



**Jeudi 3 avril - 20h**

« *Les Archipels intérieurs* » - Flèche Love

Tout public - Durée 1h



**Samedi 5 avril - 17h**

« *Borderless* » - Seb & Blanca

Dès 7 ans - Durée 50 min



**Mercredi 14 mai - 19h**

« *Chez nous en Méditerranée* »

Compagnie Le Septième Point

Dès 7 ans - Durée 55 min - Médiathèque



**Mercredi 21 mai - 19h**

« *Métoikos* » - Compagnie Alegria Kryptonite

Dès 12 ans - Durée 55 min - Médiathèque



Infos et réservations : [chaiduterral.com](http://chaiduterral.com)

**Jeudi 10, Vendredi 11 et Samedi 12 avril - 20h**

*Festival d'humour « Védas en rire »*

avec les artistes Réda Seddiki, Kheiron et Caroline Estremo



### En mars : « La Retirada au Féminin : un combat invisible »

Votre médiathèque Jules Verne organise, en mars, de nombreux événements dédiés à la Retirada, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle des femmes. Elle explorera l'exil des réfugiés espagnols fuyant la dictature franquiste, qui ont trouvé en France une terre d'accueil, mais ont dû faire face à de nombreuses difficultés. L'objectif est de sensibiliser le public à cette période sombre de l'histoire et de perpétuer la mémoire des milliers de réfugiés, dont la plupart des descendants vivent aujourd'hui en Occitanie.

#### Programme :

. **Vendredi 7 mars - 19h - Entrée libre**

Vernissage de l'expo photos « Des espagnols dans les camps » de Paul Senn et Lecture/Concert par Agnès et Constant Sajaloli

. **Samedi 8 mars - 15h - Entrée libre**

Concert « Les chouettes souris »

. **Vendredi 21 mars - 19h - Entrée libre**

Livre expression, littérature engagée et les écrivains/poètes dans la guerre, avec la participation d'Elisabeth Vitielli

. **Samedi 22 mars - 15h30 - Entrée libre**

Rencontre avec Agnès Sajaloli autour de son roman « Toujours cette porte dans ma tête : la Retirada d'Augustine Biosca »

. **Dimanche 23 mars - 10h - Sur inscription**

Atelier d'écriture littéraire et créative « Des Femmes sur les routes » par Elisabeth Vitielli

. **Samedi 29 mars - 16h - Réservation conseillée**

Lecture musicale : un dialogue musique et poésie entre Elisabeth Vitielli et le musicien MAWJ

## Retour en images sur...

### L'école municipale de musique remporte le prix Verspieren

Ce prix national valorise le travail et l'engagement de notre école, de ses professeurs et de ses élèves. Bravo à eux !



### Ateliers de la Maison de la Nature

Les ateliers organisés toute l'année par la Maison de la Nature ne désemplassent pas !



### Vœux du maire aux résidents de la maison de retraite Sudalia

Nos aînés ont pu partager un moment convivial à l'occasion de la nouvelle année. Merci aux salariés de la maison de retraite et aux agents du CCAS.



### Marché de Noël

Grand succès du traditionnel marché de Noël, avec de nombreuses animations au programme.



### Repas des aînés

La Ville de Saint-Jean-de-Védas a célébré ses aînés lors de deux journées festives mêlant repas et spectacle.



### Auditions de l'école municipale de musique

Durant trois soirs, les élèves ont captivé le public avec des performances riches en émotion, montrant tout leur travail et leur progression.



# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La rubrique « La Parole aux associations » est dédiée à la vie des associations locales. Elle est le reflet de la diversité et de l'engagement des associations védasienne et plus particulièrement de leurs bénévoles et membres.

## Collège L. Germain : Orientation des élèves

Le Point Information Jeunesse, en collaboration avec l'Association Indépendante des Parents d'Élèves du collège Louis Germain, a organisé une réunion d'information destinée aux élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ainsi qu'à leurs parents, afin de les informer sur les différentes options d'orientation scolaire. Cette rencontre a permis à chacun de mieux comprendre les étapes à suivre et les différentes possibilités qui s'offrent aux élèves dans leur parcours scolaire.



## Programmation de Juin au Terral

L'événement « Juin au Terral » promeut les pratiques amateurs et associatives sur la commune. Vous retrouverez très prochainement le programme détaillé des spectacles de danse, de chant, des ateliers, des concerts et des expositions sur le site de la Ville ou sur votre appli mobile !

## Nouvelle association « Védas'agora »

L'association se donne pour objectif de faire de Saint-Jean-de-Védas un lieu de vie agréable, serein et durable, où chacun peut contribuer au bien commun. Elle se donne pour missions de :

. Défendre l'environnement, en anticipant et en agissant face aux conséquences du changement climatique, tout en promouvant une justice sociale pour tous.

- Promouvoir une urbanisation harmonieuse, respectueuse des équilibres entre nature et habitat.
- Encourager la réflexion et les initiatives locales dans des domaines clés tels que le social, l'économie, le culturel et l'aménagement du territoire.
- Créer un espace de concertation pour donner une voix aux citoyens, leur permettre de participer activement aux décisions et de s'appropriier les transformations de leur commune.

Les premières initiatives incluent un nettoyage citoyen, des conférences sur la biodiversité et les enjeux locaux, ainsi qu'un atelier sur la ville du futur.

> Infos : [vedasagora25@gmail.com](mailto:vedasagora25@gmail.com)  
ou 06 82 24 25 65

## Découverte du Patrimoine et visites culturelles

L'association Obliques propose de nombreuses sorties aux Védasiens :

- 9 mars - Sortie : Mas des Tourelles et Beaucaire
- 17 mars - Visite : Montpellier littéraire
- 5 avril - Sortie : Le Vigan et le Musée de la Soie
- 3<sup>ème</sup> semaine d'avril - Visite : Château Laurens
- 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai - Visite : les bunkers d'Agde
- 18 mai - Sortie Lussan et Uzès littéraire

> Infos : [obliques34.fr](http://obliques34.fr)

## Exploration de la région à vélo

L'association Cyclo Tourisme Védasien, qui vient de fêter ses 10 ans, vous propose de découvrir la région à vélo les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois. Trois essais gratuits.

> Infos : 06 48 30 46 42 ou [alain.clam@wanadoo.fr](mailto:alain.clam@wanadoo.fr)



## Quatre gymnastes Védasiennes qualifiées pour les championnats de France

4 gymnastes du club La spirale védasienne ont été qualifiées pour participer aux championnats de France de gymnastique rythmique. Bravo à

- Melina Merter (cerceau en honneur 11/12 ans) : 1<sup>ère</sup> aux championnats départemental et régional
- Florence Guazzagalopa (Uforever Libre) : 1<sup>ère</sup> aux championnats départemental et régional
- Livia Alauzun (ruban en pré-excellence 13/14 ans) : 2<sup>ème</sup> au championnat régional
- Charline Ibry (massues pré-excellence 11/12 ans) : 3<sup>ème</sup> au championnat régional

Le Maire, François Rio, a remis la Médaille de la Ville à chacune d'entre elles pour récompenser leur excellence et leur contribution au rayonnement de notre commune.

> Infos : 06 98 03 03 44  
ou [merter.marina@gmail.com](mailto:merter.marina@gmail.com)





# TRIBUNES

## Groupe majoritaire

**Groupe Écrivons ensemble l'avenir : François Rio, Christophe Van Leynseele, Mireille Passerat de la Chapelle, Jacques Bruguière, Marie-Laure Mougin, Roselyne Ferrai, Christophe Lefevre et Emmanuelle Nabet, Richard Candela.**

Vous êtes nombreux à vous inquiéter de la mise en place de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) dans la métropole de Montpellier.

Une ZFE définit un périmètre dans lequel la circulation des véhicules les plus polluants est limitée ou interdite. C'est un dispositif national obligatoire créé par la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) en 2019. Initialement 12 métropoles en France étaient concernées. En 2021, avec la loi Climat et Résilience, le principe des ZFE a été élargi à 35 agglomérations dont notre Métropole.

Cette disposition vise à améliorer la qualité de l'air et réduire la pollution atmosphérique.

Pour ce qui concernent notre territoire métropolitain, la ZFE a été initiée en juillet 2022. Actuellement, cette ZFE concerne 11 communes : Castelnau-le-Lez, Clapiers, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montpellier, Pérols, Saint-Jean-de-Védas, Villeneuve-lès-Maguelone avec une extension prévue aux 31 communes en 2026.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, seuls les véhicules Crit'Air 1 et 2 sont autorisés à circuler dans la zone.

Au sein des 11 communes, plusieurs itinéraires sont dérogoires, afin de permettre le transit entre les territoires extérieurs à la Métropole, l'accès aux principales zones d'activités et aux Parcs-Relais. Ce sera également le cas lors du déploiement aux 31 communes.

Cependant, cette mesure suscite des tensions. Plusieurs élus locaux (20 sur 31 communes de la Métropole dont la commune de Saint-Jean-de-Védas) ont demandé un moratoire pour retarder l'interdiction des véhicules Crit'Air 3 et 4.

En effet, nous sommes conscients de l'impact social et économique sur les ménages modestes et les artisans, tous comme les travailleurs indépendants qui sont particulièrement affectés par le coût élevé du renouvellement des véhicules, malgré les aides gouvernementales.

Le contexte économique difficile ajoute à ces tensions latentes. La hausse des prix de l'énergie et une situation économique instable rendent difficile l'application immédiate de ces restrictions.

Enfin, nous estimons que le calendrier est trop serré et que des mesures transitoires, comme un "pass ZFE", pourraient améliorer l'adhésion de l'ensemble des usagers plutôt que de les contraindre par la répression.

C'est pourquoi un nouveau vote a eu lieu le 13 février dernier en Conseil métropolitain pour officialiser la suspension de la verbalisation des véhicules Crit'Air 3 jusqu'en 2027.

Il est certes nécessaire et impératif de se mobiliser pour préserver notre environnement, mais il ne faut pas que cela se fasse au détriment d'une partie d'entre nous.

## Opposition

**Groupe « Ensemble pour les Védasiens » : Véronique Fabry, Richard Plautin, Léa Bruel, Claire Maurin, Josette Bianco Chaîne, Christian Quintin et Jérôme Blanchard.**

ENTRE INDIFFERENCE ET SUREALISME !

Suite au passage dévastateur du cyclone Chido à Mayotte, le Président a décrété le lundi 23 décembre comme journée de deuil national. Les Préfets ont donc demandé aux maires d'organiser un moment de recueillement et d'inviter les citoyens et agents à y participer. Malheureusement, le Maire n'a pas été à la hauteur de cet hommage national. Il s'est limité à un geste symbolique - mettre les drapeaux en berne - sans organiser la moindre cérémonie de recueillement. Seule Mme Fabry, qui représentait notre Groupe, a pris l'initiative de participer à la minute de silence. Elle a rejoint les agents de la ville sur le parvis de la mairie. La Police Municipale mérite d'être particulièrement remerciée pour sa présence et son sens du devoir. Notre groupe déplore profondément l'absence du Maire et des élus de sa majorité lors de cet hommage national, manquant ainsi de respect aux victimes du cyclone.

M. RIO nous informe de nouvelles nominations au sein du conseil municipal :

- Monsieur Fontvieille est conseiller municipal délégué aux commissions de sécurité, suivi des travaux et entretien des espaces publics.
- Monsieur Robin est conseiller municipal délégué aux finances.

La récente réorganisation soulève des interrogations quant à la cohérence et l'efficacité de la gouvernance locale. M. RIO a pris la décision d'attribuer deux postes clés à des conseillers qui demeurent dans l'opposition. Ces nominations sont d'autant plus surprenantes que ces élus, anciens colistiers de Mme Guiraud, ne partagent pas nécessairement la vision politique du maire actuel.

Face aux questionnements sur cette organisation atypique, M. RIO a simplement déclaré en conseil municipal que «l'organisation interne politique m'appartient».

Bien que le maire dispose de la prérogative d'organiser son équipe comme il l'entend, la sagesse de cette décision et ses répercussions sur l'efficacité de la gestion municipale restent à démontrer !

Restez informés sur l'actualité municipale et rejoignez-nous sur notre page Facebook «Ensemble pour les Védasiens» !

**Groupe « Aimer Saint-Jean » : Marie-Laure Oms, Emmanuelle Mysona et Paul Liberator de Boisgelin**

Saint-Jean-de-Védas : un immense gâchis

Quatrième ville de la Métropole, notre voix ne s'est fait entendre sur aucun dossier! Nous sommes la risée de tous et la presse attend nos conseils municipaux pour rire. Quelle tristesse de voir Saint-Jean-de-Védas moquée et représentée par les caricatures de notre maire.

Aux vœux, il a parlé de son échec, un échec dont il compte apprendre pour mieux rebondir... NON! Les védasiens ne veulent plus de François Rio!

Il a signé de nouveaux projets de constructions, alors que l'urbanisation galopante est de +5.8% par an. Il n'a fait aucun projet agroécologique malgré nos racines agricoles pour sauver nos terres. Nos équipements vieillissants sont inadaptés à la démographie et nos écoles mal chauffées sont laissées sans solution. Sans relâche, notre groupe propose et agit. Pour bâtir un avenir digne, contactez nous: e.mysona@saintjeandevédas.fr

**Groupe « Unis pour les Védasiens » : Patrick Hivin, Ludovic Trépreau et Jean-Luc Walczak.**

Chères Védasiennes, chers Védasiens,

En ce début d'année 2025, nous vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, bonheur et réussite. L'année qui s'ouvre sera, comme toujours, placée sous le signe de notre engagement pour le bien-être de chacun et pour l'avenir de notre ville. En tant que groupe d'opposition, nous continuerons à défendre vos intérêts, à proposer des solutions pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants et à veiller à ce que chaque décision prise serve réellement la collectivité. Ensemble, restons unis et mobilisés pour St Jean.

Belle et heureuse année 2025 !

**Groupe « Vision védasienne » : Luc Robin, Henri Fontvieille et Arlette Vessiot.**

De nombreux védasiens ont pu constater le comportement de notre groupe d'opposition « VISION VEDASIENNE » lors des derniers conseils municipaux.

Nous rappelons notre objectif : participer au bon fonctionnement et au développement de la Ville, plus particulièrement dans les fonctions d'appui (sécurité, suivi des travaux, entretien des espaces publics et finances) qui nécessitent des compétences, de la réflexion et de la présence. Tout en gardant notre propre sensibilité et notre libre arbitre, nous veillons aux résultats pour nos concitoyens.

Plus d'info : visionvedasienne.com

**Vincent Boisseau**

Texte non parvenu dans les délais.

**Sylvain Cadiou**

Texte non parvenu dans les délais.

**Géraldine de Robert de Lafreygère**

Texte non parvenu dans les délais.

**Valérie Pena**

Texte non parvenu dans les délais.

**Anne Rimbart**

Je regrette nos commissions mixtes où des citoyens, des élus, des agents, des personnalités qualifiées échangeaient leurs idées, partageaient leurs points de vue, cherchaient collectivement des solutions pour une ville meilleure. Ces espaces de dialogue manquent terriblement à St Jean.

**Camille Rolland**

Texte non parvenu dans les délais.

**Florian Sigaud**

Texte non parvenu dans les délais.

**Gerard Théol**

Texte non parvenu dans les délais.

## ON SORT!

## MARS

**SAMEDI 1<sup>ER</sup>**

- **Répare-Café**  
9h-12h - Demain c'est  
Aujourd'hui - école R. Cassin
- **Théâtre du Chai du Terral**  
« CODA » - 17h

**1<sup>ER</sup> & 2 MARS**

- **Masterclass Jazz**  
ASCL - Maison des  
associations

**VENDREDI 7**

- **Vernissage de l'exposition**  
« Des Espagnols dans les  
camps » - Photos de Paul  
Senin  
19h - Médiathèque

**SAMEDI 8**

- **Stages de danses**  
10h-18h45 - ASCL
- **Concert « les chouettes  
souris »**  
15h - Médiathèque

**DIMANCHE 9**

- **Vide-greniers**  
6h-13h30 - RCV - Complexe  
E. Vidal

**DU 11 MARS  
AU 2 MAI**

- **Exposition « Mondes  
invisibles »**  
Galerie Francis Porras  
(Chai du Terral)  
Mardi 11 à 19h : vernissage

**MERCREDI 12**

- **Atelier « Les druides du  
Terral »**  
10h - Maison de la Nature et  
de l'Environnement (MNE)

**VENDREDI 14**

- **Théâtre du Chai du Terral**  
« Le Médecin Malgré  
Lui... » - 20h
- **Soirée Jazz**  
21h - Salle des Granges

**SAMEDI 15**

- **Collecte de Déchets**  
7h30-13h30 - Syndicat  
Chasseurs
- **Atelier « le Jardin se  
veille »**  
14h-17h - MNE

**VENDREDI 21**

- **Littérature engagée et les  
écrivains/poètes dans la  
guerre avec E. Vitielli**  
19h - Médiathèque

**SAMEDI 22**

- **Rencontre avec Agnès  
Sajaloli**  
15h30 - Médiathèque
- **Festival des Musiques  
d'ensemble de cordes,  
guitares, vents et  
rythmique**  
18h - École municipale de  
musique - Théâtre du Chai du  
Terral

**22 & 23**

- **Compétition Départementale**  
7h-20h - Gym Club  
- Gymnase de la Combe

**DIMANCHE 23**

- **Atelier d'écriture**  
« Des Femmes sur les routes »  
par E. Vitielli  
10h - Médiathèque
- **Festival des Musiques  
d'ensemble de saxophones  
et classes de formation  
musicale, jeune chœur  
et orchestre**  
17h - École municipale  
de musique - Théâtre du Chai  
du Terral

**MERCREDI 26**

- **Atelier « Le printemps se  
veille »**  
10h - MNE

**VENDREDI 28**

- **Loto**  
18h15 - Ribambelle  
- Salle Polyvalente R. Cassin
- **Atelier Cercle Maman/Bébé**  
Être nous - Espace du Petit  
Pradet

**SAMEDI 29**

- **Répare-Café**  
9h-12h - Demain c'est  
Aujourd'hui - école R. Cassin
- **Atelier Massage Maman/Bébé**  
9h30-12h - Être nous  
- Espace du Petit Pradet
- **Lecture musicale**  
16h - Médiathèque

Médiathèque



Secret Place



Victoire 2

Théâtre la  
ChocolaterieDates des permanences  
de la mutuelle communale

RETROUVEZ TOUT L'AGENDA SUR : SAINTJEANVEDAS.FR/AGENDA

Programme communiqué sous réserve de modifications ultérieures. / Programme mis à jour quotidiennement sur saintjeanvedas.fr/agenda et l'application mobile



# AVRIL

## DU 3 AU 25

- **Tournoi de tennis adultes**  
- Tennis Club

## JEUDI 3

- **Théâtre du Chai du Terral**  
« Les Archipels intérieurs »  
20h - Chai du Terral

## VENDREDI 4

- **Atelier Maman/Bébé**  
Être nous - Espace du Petit Pradet

## SAMEDI 5

- **Stages de danses**  
10h-18h45 - ASCL
- **Week-end taurin**  
15h30-23h - Club Taurin l'Encierro - Arènes
- **Théâtre du Chai du Terral**  
« Borderless »  
17h - Chai du Terral

## DIMANCHE 6

- **Matin Vide-greniers RCV**  
6h-13h30 - Complexe E. Vidal
- **Carnaval**  
15h - Départ R. Cassin

## JEUDI 10

- **Théâtre du Chai du Terral**  
« Védas en Rire ! » Réda Seddiki  
20h - Chai du Terral

## VENDREDI 11

- **Atelier Maman Bébé**  
Être nous - Espace Petit Pradet
- **Théâtre du Chai du Terral**  
« Védas en Rire ! » Kheiron  
20h - Chai du Terral

## SAMEDI 12

- **Café partagé**  
10h - Être nous  
- Comptoir de saison
- **Concert « La lune a disparu »**  
10h30 - École municipale de musique - Médiathèque
- **Théâtre du Chai du Terral**  
« Védas en Rire ! » Caroline Estremo  
20h - Chai du Terral

## DIMANCHE 13

- **La Védasienne**  
7h-14h - Pignon Libre Védasien

## DU 14 AU 25

- **Stages de cirque**  
Kerozen et Gazoline

## JEUDI 17

- **Matinée Classes ouvertes**  
École municipale de musique

## VENDREDI 18

- **Soirée Jazz**  
21h - Jazz Club du Languedoc  
- Salle des Granges

## DIMANCHE 20

- **Chasse aux œufs**  
9h-12h30 - Comité des Fêtes  
- Cour du Terral

## DU 22 AU 26

- **Stage de tir à l'Arc**  
9h-18h30

## SAMEDI 26

- **Répare-Café**  
9h-12h - Demain c'est Aujourd'hui - École R. Cassin
- **Lecture/ Concert Hommage à Max Rouquette**  
16h - D'aici d'alai - Médiathèque
- **Week-end taurin**  
16h-23h - Club Taurin l'Encierro - Arènes

## DIMANCHE 27

- **Saint-Jean-de-Védas Trail**  
8h - Védas Endurance
- **Stage Yoga du son**  
14h-18h - ASCL - Maison des Associations

# MAI

## DIMANCHE 4

- **Tournoi U6/U7**  
9h-17h - RCV - Complexe E. Vidal
- **Vide-greniers**  
8h30-16h - Les Enfants d'Ormesson - École J. d'Ormesson

## JEUDI 8

- **Cérémonie du 8 mai**  
11h - Monument aux Morts

## SAMEDI 10

- **Café partagé**  
10h-12h - Être nous  
- Comptoir de saison
- **Toro Piscine**  
21h - Club Taurin l'Encierro  
- Arènes

## DU 12 MAI AU 1<sup>ER</sup> JUIN

- **Expo de fin d'année de l'école municipale d'arts plastiques** - Galerie F. Porras  
Mardi 13 mai à 19h Vernissage

## MERCREDI 14

- **Théâtre du Chai du Terral/ Passeurs d'histoires « Chez nous en méditerranée »**  
19h - Médiathèque

## DU 16 AU 18

- **Braderie**  
9h-18h30 - Association Lekoli  
- Salle des Granges

## DIMANCHE 18

- **Vide-greniers**  
9h-14h - APEL - École Saint-Jean-Baptiste

## MERCREDI 21

- **Théâtre du Chai du Terral/ Passeurs d'histoires « Métoikos »**  
19h - Médiathèque

## SAMEDI 24

- **Répare-Café**  
9h-12h - Demain c'est Aujourd'hui - École R. Cassin
- **Fête de la Nature**  
9h-23h30 - Maison de la Nature - Parc du Terral
- **Expo « Art Expressions »**  
10h-18h - ASCL - Maison des associations



# CARNAVAL

06  
avril

Dès 15h

Parking  
René Cassin

Visuel réalisé par Canelle Laridain,  
élève de l'école municipale d'arts plastiques

3<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU FESTIVAL D'HUMOUR

THÉÂTRE DU CHAI DU TERRAL 34430 SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

10, 11 ET 12 AVRIL  
20H

## VÉDAS EN RIRE



10/04  
RÉDA SEDDIKI  
"IRONIE DE L'HISTOIRE"

RÉSERVATION



11/04  
KHEIRON  
"DRAGON"

RÉSERVATION



12/04  
CAROLINE ESTREMO  
"NORMALEMENT"

RÉSERVATION

